



Christel CARUANA Notaire

OFFICE NOTARIAL

600, route de Bandol
Le Clos des Anges
83270 SAINT-CYR-SUR-MER

Adresse GPS

600, avenue d'Arquier – RD 559
83270 SAINT-CYR-SUR-MER

Parking gratuit réservé à la
clientèle de l'Office Notarial

TELEPHONE

04 94 90 84 27

TELECOPIE

COURRIELS

office.83100@notaires.fr
christel.caruana@notaires.fr

ATTESTATION

JE SOUSSIGNE Maître Christel CARUANA Notaire titulaire d'un Office Notarial à SAINT-CYR-SUR-MER, 600, route de Bandol, atteste être chargé du règlement de la succession de :

PERSONNE DECEDÉE

Madame Yvonne **DEMAULEON**, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-CYR-SUR-MER (83270) 38 boulevard Jules Ventre.

Née à PEYRAUBE (65190), le 10 novembre 1928.

Veuve de Monsieur Louis Jean Pierre **AUGE** et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à SAINT-CYR-SUR-MER (83270) (FRANCE), le 30 octobre 2020.

Absence de disposition de dernières volontés

Il n'est pas connu de disposition testamentaire ou autre à cause de mort émanant de la personne décédée.

Etant ici précisé qu'aux termes d'un testament olographe fait à SAINT CYR SUR MER, en date du 23 janvier 2014 la personne décédée a révoqué toute dispositions testamentaires antérieures, de sorte qu'il est fait application de la dévolution légale ci-dessous.

L'original de cette disposition testamentaire a été déposé au rang des minutes de Maître RELAVE, notaire à LE BEAUSSET, suivant procès-verbal d'ouverture et de description en date du 05 juillet 2021.

Dévolution Successorale

La dévolution successorale s'établit comme suit :

Héritiers

Habiles à se dire et porter héritiers ensemble pour le tout ou chacun divisément pour MOITIE

1°) Monsieur Patrick **AUGE**, retraité, époux de Madame Nicole Germaine **BOUKHOBZA**, demeurant à MARSEILLE 8ÈME ARRONDISSEMENT (13008) 99 rue callelongue Résidence Callelongue Bât 6.

Né à TARBES (65000) le 1er octobre 1952.

Marié à la mairie de MARSEILLE 8ÈME ARRONDISSEMENT (13008) le 23 juin 2012 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité Française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Son fils issu de son union avec son conjoint prédécédé.

Membre d'une association agréée - Le règlement doit être effectué par virement.

Les coordonnées bancaires de l'office sont les suivantes :

Banque	Titulaire du compte	Code banque	Code guichet	Compte	Clé RIB	IBAN	BIC
CDC	Christel CARUANA	40031	00830	0000449990U	86	FR56 4003 1008 3000 0044 9990 U86	CDCG FR PPXXX

2°) Madame Annick **AUGE**, Enseignante, épouse de Monsieur Marc Lucien Marie Serge **DEXANT**, demeurant à EVENOS (83330) 137 traverse des Guis.

Née à TARBES (65000) le 11 novembre 1957.

Mariée en secondes noces à la mairie de EVENOS (83330) le 5 juillet 2003 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Ghislaine LAFOND, notaire à LE BEAUSSET (83330), le 23 juin 2003. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Divorcée en premières noces de Monsieur Pascal Philippe **DELUCHE** suivant jugement rendu par le tribunal de Grande instance de TOULON le 14 octobre 1981.

De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Sa fille issue de son union avec son conjoint prédécédé.

QUALITES HEREDITAIRES

Monsieur Patrick **AUGE**, Madame Annick **DEXANT** sont habiles à se dire et porter héritiers de Madame Yvonne **AUGE** leur mère susnommée.

L'acte de notoriété constatant cette dévolution successorale a été reçu par Office Notarial 600, route de Bandol à SAINT-CYR-SUR-MER, le 7 juillet 2021.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à SAINT-CYR-SUR-MER
Le 7 juillet 2021.

